AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-3-80314716

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244255-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 4 - Jeudi 6 Mars 1980 -

ARBORICULTURE

## TAVELURE DU POIRIER

Dans les variétés précoces (Alexandrine Douillard, Morretini, Passe-Crassane, etc..) et les situations bien exposées, le stade réceptif C3D est atteint et un premier traitement cuprique a du être exécuté (voir bulletin précédent). Dans les autres situations, intervenir dès l'apparition de ce stade.

Pour les traitements suivants avant floraison, en raison des risques de phytotoxicité du cuivre par temps froid et humide, on pourra limiter les applications cupriques à la variété Passe-Crassane, particulièrement sensible au feu bactérien. Dans le cas de traitements mixtes, notamment avec la bouillie bordelaise, on s'assurera de la compatibilité du mélange.

## TAVELURE DU POMMIER

Dans la plupart des variétés, l'évolution de la végétation est très variable allant du stade B à C, la variété Granny Smith étant fréquemment notée en $C_3$ sauf en Dordogne (C). Le retour d'un temps plus doux entraînera une accélération de la végétation. Le stade d'intervention $C_3$ D pouvant être atteint prochainement dans les situations avancées, il est conseillé d'effectuer alors un premier traitement destiné à éviter les premières contaminations à partir des périthèces qui sont à maturité.

Fongicides organiques de synthèse homologués ou en autorisation provisoire de vente pour la lutte contre les tavelures des arbres fruitiers à pépins

| Benzimidazoles | Dithiocarbamates | Guanidines | Phtalimides | Quinones | Quinoléine | Sulfamides |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bénomyl<br>Carbendazime<br>Thiophanate-méthyl | Carbatène<br>Mancozèbe<br>Manèbe<br>Propinèbe<br>Thirame<br>Zinèbe<br>Zirame | Doguadine | Captafol<br>Captane<br>Folpel | Dithianon | Oxyquinoléate de cuivre | Tolyfluanide |

On trouve également ces matières actives en association dans différentes spécialités commerciales. Nous rappelons qu'il convient d'éviter les fongicides du groupe des benzimidazoles en raison des risques d'implantation de souches résistantes de tavelure du pommier et du poirier à ces matières actives. Leur emploi devra se limiter à un traitement exceptionnel de rattrapage dans les jours suivant une contamination non contrôlée ou pour les traitements contre les maladies de conservation.

P 346

.../...

## FUSICOCCUM DU PECHER

La plupart des variétés sont au stade C et D, mais les stades E (apparition des étamines) et parfois F (début floraison) sont observés dans les variétés les plus avancées.

Dans les vergers contaminés par ce champignon, un traitement a dû être effectué durant la chute des feuilles (bulletin n° 26 du 9/10/1979). Une nouvelle intervention devra être envisagée avant le début de la floraison avec l'une des matières actives suivantes, en y associant une huile ou un mouillant conseillé par le fabricant de la spécialité choisie : bénomyl (Benlate) ou carbendazime (nombreuses spécialités) à 500 g/M.A./ha ou méthyl-thiophanate (Pelt 44) à 1200 g/M.A./ha.

# GRANDES CULTURES

## COLZA

Les réchauffements enregistrés du 6 au 10 février et surtout du 15 au 20 février ont entraîné la sortie de charançons de la tige, mais avec des captures faibles dans l'ensemble des 13 postes de piégeage. Seule la région d'Issigeac (sud-Dordogne) a noté des captures nombreuses échelonnées sur au maximum 3 jours. Notre bulletin du 26 février recommandait la surveillance des cultures parvenues aux stades sensibles, notamment en cas de nouveau réchauffement des températures, dans la mesure où les captures en cuvette jaune ne rendent pas parfaitement compte de l'activité de ponte de ces insectes. La température moyenne journalière a régulièrement chuté depuis le 21 février et les captures de charançons sont très rares depuis 12 jours.

Des traitements insecticides ont cependant été effectués dès la mi-février en Dordogne malgré l'absence de piqûres sur les tiges constatée lors de différentes visites.

## BLE TENDRE D'HIVER

Mises à part les parcelles les plus précoces dans lesquelles une intervention contre maladies du pied à l'aide d'un carbendazime ou d'un bénomyl employé seul serait justifiée par de fortes infestations, il est encore trop tôt pour envisager un traitement polyvalent de début de montaison (stade deux noeuds). En ce qui concerne les maladies du pied, ce traitement ne se justifiera que si 25 % des talles présentent des symptômes.

Ce seuil pourra être abaissé à 20 % dans les parcelles à plus haute potentialité. Attendre donc un prochain bulletin.

# CULTURES LEGUMIERES

## FRAISIERS

Sur fraisiers de plein champ, on observe un départ en végétation caractérisé par l'apparition des bourgeons turgescents et des feuilles rudimentaires. Après l'élimination des feuilles mortes, on procèdera contre la maladie des taches rouges à une pulvérisation de manèbe ou de mancozèbe à la dose de 240 g/M.A./hl.

REPONDEURS TELEPHONIQUES : Des informations phytosanitaires sont communiquées par nos soins aux répondeurs téléphoniques du Service et de la Météorologie Nationale. Ces répondeurs fonctionnent actuellement dans les départements de la Dordogne, des Landes, des Pyrénées Atlantiques et du Lot-et-Garonne. Celui de la Gironde sera mis prochainement en service. Voici leur numéro d'appel :

- Dordogne : 08.81.33 Agro-Météo
  57.75.83 Répondeur du Service de la Protection des Végétaux donnant uniquement des informations phytosanitaires
- Lot-et-Garonne : 66.29.15 -"-"-
- Gironde : 34.21.21. Agro-Météo
- Landes : 75.41.55. Agro-Météo (Mont-de-Marsan)
  74.72.31. Agro-Météo (Dax)
- Pyrénées Atlantiques : 32.94.50 Agro-Météo

# QUELQUES INDICATIONS SUR LES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

En 1979, nous avions déjà donné aux viticulteurs, sous forme d'un tableau, quelques indications sur les propriétés qui caractérisaient les nouveaux fongicides anti-mildiou, par rapport aux produits plus anciens auxquels les viticulteurs étaient habitués.

Depuis lors, une campagne viticole s'est déroulée, et une mise à jour de ce tableau s'imposait. Celle-ci a été réalisée à partir de documents d'origine diverse , par un groupe de travail réunissant les représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux. Ce tableau n'a toutefois qu'une valeur d'actualité et les données qu'il contient sont susceptibles d'être modifiées et complétées au fur et à mesure que de nouvelles connaissances seront acquises, tant sur le mode d'action que sur les conditions d'emploi de ces produits.

Ce tableau appelle toutefois quelques commentaires et précisions. Les trois principales propriétés qui différencient ces fongicides des anciens sont :

a) - leur faculté d'être absorbés par les organes herbacés de la plante et pour certains d'entre eux d'y circuler, ce qui les met à l'abri d'une éventuelle élimination par les pluies et assure une protection plus ou moins longue des organes formés postérieurement au traitement.

b) - leur action stoppante sur le mildiou de la vigne. On désigne ainsi la possibilité pour un fongicide, de détruire un champignon après sa pénétration dans le végétal.

c) - l'action éradicante pour certains d'entre eux. Le champignon ne peut former de germes sur les lésions occasionnées par le mildiou. Ce type d'action est plus ou moins complet.

Au cours de la prochaine campagne, la Station d'Avertissements Agricoles tiendra compte des possibilités offertes par ces fongicides et donnera, éventuellement, en fonction de l'évolution de la maladie, des indications complémentaires quant à leur emploi.

.../...

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES FONGICIDES AUTORISES CONTRE LE MILIDOU DE LA VIGNE

| Matières actives caractéristiques | Fongicides classiques | Fongicides à base de cymoxamide (anciennement curzate) | Fongicides à base de phoséthyl AL (anciennement éfosite) | Fongicides à base de métalaxyl | Fongicides à base de milfurame (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| Spécialités | Nombreuses | Nombreuses | phoséthyl AL + folpel (Mikal)<br>phoséthyl AL + mancozèbe (Mikal M) | métalaxyl + cuivre (Acylon bleu)<br>métalaxyl + folpel (Acylon F) | milfurame + folpel (Vamin - Caltan) |
| Pénétration à l'intérieur de la plante | - | + | + | + | + |
| Systémie (le fongicide est véhiculé par la sève) | - | - | + | + | + |
| Protection des organes formés après le traitement | - | - | + | + | + |
| Vitesse de pénétration (variable suivant les conditions climatiques) | | environ 1 h | environ 1 h | environ 1 h | environ 1 h |
| Elimination par la pluie | après une hauteur sup. à 20 - 25 mm | pas après pénétration | pas après pénétration | pas après pénétration | pas après pénétration |
| Action préventive | + | + | + | + | + |
| Durée d'action (rémanence) | 10 à 12 jours sur les organes traités | 12 jours | 14 jours | 14 jours | 14 jours |
| Action stoppante | - | 3-4 jours | 2-3 jours irrégulière | 4-6 jours | 3-4 jours |
| Action éradicante | - | faible | faible | marquée | ? |

(1) - Indications fournies par la firme. Celles-ci devront être confirmées. Toutefois, le milfurame semble avoir des propriétés de systémie et d'action stoppante originales qui restent encore à préciser.

**NOTA** : Ce tableau a été réalisé par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Laboratoire de Viticulture de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, de l'Institut Technique de la vigne et du Vin, du Service de la Protection des Végétaux.